

DEMANDE DE SURSIS A POURSUITE EN APPLICATION DES MESURES EXCEPTIONNELLES PRISES DANS LE CADRE DISPOSITIF « GUICHET UNIQUE ENTREPRISE » (GUE)

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de la société (raison sociale).....

n° siret.....Adresse de l'établissement

Sollicite un sursis à poursuites pour le règlement de mes cotisations et contributions sociales dues auprès des organismes de protection sociale : caisse de sécurité sociale, caisses de retraite complémentaire et de prévoyance, dont je relève au titre des périodes postérieures au 1er août 2017, ainsi que des majorations de retard et pénalités y afférentes.

Je suis travailleur indépendant : je confirme avoir pris connaissance que mes droits seront minorés dans une proportion identique en cas de réduction partielle du montant de mes cotisations vieillesse

Je vous saurais gré de me transmettre un état à jour de l'ensemble de mes dettes sociales constatées à ce jour, y compris celles antérieures au 1^{er} août 2017, afin de préparer un plan d'apurement global qui prendra effet au plus tard au 1^{er} novembre 2018.

Je m'engage à continuer à souscrire à mes obligations déclaratives y compris celles en retard.

Je suis joignable au :

Tél portable : ----- // Tel fixe : -----

Adresse : -----

Mail : -----@-----

Je souhaite que la situation de mes comptes me soit transmise :

Au Guichet Unique Entreprise qui me contactera

Par Mail

Date et signature du demandeur

Le présent document atteste que le signataire a sollicité un sursis à poursuite auprès de l'ensemble des Organismes de Protection Sociale. Au titre des mesures exceptionnelles prises pour l'accompagnement des entreprises, il est donc considéré comme ayant respecté ses obligations sociales à la date d'accusé réception document par le guichet unique dans ce cadre (accusé réception numérique en cas d'envoi par mail ou signature par le GUE) et ce jusqu'au 30/10/18.

A cette date au plus tard, compte tenu de l'obligation de droit commun relative aux conditions de régularité vis-à-vis des cotisations sociales et fiscales, le signataire devra avoir régularisé la situation de l'ensemble de ses comptes auprès des organismes sociaux. Il s'engage donc par ce document, à effectuer toutes les démarches utiles en ce sens.